

■ **Nicolas Kolly, conseil en entreprise**, à Neuchâtel, CH-645-1002807-1, conseil en entreprise, formation, recrutement et sélection de cadres (FOSC du 03.09.1998, p. 6099). L'inscription est radiée d'office, conformément à l'article 68 al. 1 ORC, ensuite du décès du titulaire et cessation de l'exploitation.
Journal no 2264 du 04.08.2005
(02968518 / CH-645.1.002.807-1)